CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E19948** **VALABLE JUSQU'AU** **12/05/2027**

ÉDITÉ LE 09/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995

Raison sociale : ANDREU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/09/2024

Capital : 250 000

1 BIS RUE IRENE JOLIOT CURIE
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 1995B00196

Siret : 399 667 674 00051

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2104670

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 654970R1259000/2 54041

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 654970R 77 4051001/002 084006

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/01/2026

Téléphone : 01 64 17 19 45 **Fax :** 01 64 17 19 46

Portable :

Responsabilité légale :
LEMESLE OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : c.teper@andreu.net

Effectif moyen : 95 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 28 307 684 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur	30	17/12/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	38	17/12/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²		30/06/2025
5251	Installation de chauffage ou de froid raccordée sur réseau urbain		30/06/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	24	17/12/2024
5511	Installation de systèmes de Gestion Technique Centralisée (GTC)	3	30/06/2025
	Nombre total de qualifications : 6		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/04/2026 09:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.